

## La Vallée de la Transition Énergétique obtient la désignation de Zone d'Innovation

*Bécancour, le 29 mai 2023, COMMUNIQUÉ DE PRESSE* - Le gouvernement du Québec a officiellement désigné « La Vallée de la Transition Énergétique (VTE) » comme zone d'innovation, la troisième au Québec. C'est sous le thème de la transition énergétique que la VTE reçoit cette reconnaissance qui est le résultat de la **concertation exemplaire de quatre membres fondateurs : les villes de Bécancour, Shawinigan et Trois-Rivières ainsi que l'Université du Québec à Trois-Rivières**. Ensemble, ils aspirent à collaborer afin d'apporter des solutions innovantes, technologiques et économiques en réponse aux actuels défis sociétaux et écologiques.

Fort de son histoire, l'énergie et le secteur industriel reprennent leurs lettres de noblesse dans notre région. Shawinigan, qualifiée dans les années 50 de « Cité de l'énergie »; Trois-Rivières, qui en 1733 devient le berceau de l'industrialisation en Amérique du Nord; et Bécancour, fort de son tissu industriel depuis près de cinquante ans est en phase de devenir le plus grand parc industriel au Canada. Il y a de quoi être fier de notre passé et de saisir l'opportunité d'assumer un leadership fort en matière de transition énergétique.

De calibre mondial, la VTE va développer et propulser trois secteurs clés et complémentaires : **la filière batterie, l'électrification des transports, l'hydrogène et la décarbonation industrialo-portuaire**. Nous allons dans **nos élans stratégiques de développement être à l'écoute des besoins et ambitions des industriels afin de connecter un écosystème du savoir dans un milieu de vie attractif**. La valorisation de nos ressources naturelles et de nos énergies vertes, positionnera le Québec et le Canada à titre de leader dans les nouvelles chaînes d'approvisionnement et de valeurs Nord-Américaine ainsi qu'à l'international.

### Écosystème du savoir

La VTE se dote donc d'un écosystème du savoir riche et concerté qui permettra de nous positionner comme chef de file en matière de recherche, de formation et d'industrialisation en innovation technologique. Une synergie inter établissements et interordres permettra au comité scientifique de définir et orienter la programmation scientifique liée aux trois secteurs de développement.

## **Pôle et milieu de vie**

Rassemblant trois villes fortes d'un héritage en innovation industrielle et énergétique qui s'est érigé autour du Saint-Maurice et du Fleuve St-Laurent, trois pôles se créent pour donner l'impulsion nécessaire à la création de la zone d'innovation. En offrant un lieu de convergence pour les chercheurs, les entrepreneurs, les organismes et les organisations de développement économique, ces trois pôles favoriseront les échanges appuyés par la présence de milieux de vie inclusifs, dynamiques, durables et de richesse locale.

## **Secteur privé**

Après plus de trois années passées à tisser des liens avec les acteurs du secteur privé de la région et à attirer les entreprises à fort potentiel de croissance, des relations durables et productives entre les parties prenantes de notre écosystème se sont établies. De nombreux partenaires industriels canadiens et internationaux préparent déjà leurs implantations sur le territoire du Québec et dans notre région, en connexion avec l'écosystème de la VTE. C'est le cas par exemple du projet Ultium Cam, dont la construction sur le site à Bécancour est débutée et sur lequel a eu lieu l'annonce de la désignation de la Zone d'Innovation.

## **Infrastructures/investissements**

La désignation officielle est d'ailleurs assortie d'importants investissements publics et privés. Ces investissements seront générateurs d'emplois et de retombées à forte valeur ajoutée pour les régions Mauricie et Centre du Québec et sur l'ensemble du territoire Québécois.

Plusieurs infrastructures pourront venir appuyer le développement de l'écosystème de la VTE. Des études sont déjà engagées, avec la participation du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, pour cartographier les besoins en lien avec ces infrastructures. Plus particulièrement, quatre centres d'innovation (incubation) dont également un centre de formation inter ordre sont envisagés, selon des vocations et des usages distincts, et élaborés en complémentarité sur la base des actifs existants et à venir de la VTE :

- Un centre d'innovation sur la batterie et l'électrification des transports à Shawinigan;
- Un incubateur d'entreprises du secteur de l'électrification des transports au sein du Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins de Shawinigan;

- Un centre de valorisation de la recherche sur la décarbonation industrielle et portuaire à Trois-Rivières;
- Un centre d'innovation sur l'industrialisation des minéraux critiques et stratégiques et l'hydrogène à Bécancour (centre de formation, centre d'optimisation des procédés).

## **Main d'œuvre**

Pour répondre également aux forts besoins de recrutement et de formation des entreprises et les besoins connexes qui en découleront dans les années à venir, un plan d'action pour la main d'œuvre est en cours d'élaboration. Des organisations compétentes de la région collaborent activement afin d'offrir des options pertinentes aux enjeux et défis à relever.

## **Valorisation VTE**

De plus, la VTE désire mettre en place une structure de valorisation (VALO VTE) pour propulser au marché tout le potentiel des innovations issues de son écosystème ou de toutes entreprises en lien avec nos secteurs, afin de créer de la richesse. De créer la VALO VTE permettra d'être à l'affut de ces opportunités, d'accompagner et d'appuyer financièrement les chercheurs, les entrepreneurs, les industriels, les investisseurs afin de moduler et de faciliter leurs élans pour un avenir décarboné.

## **En terminant**

Les entreprises et organisations partenaires dans l'écosystème d'innovation de la VTE saluent la désignation par le gouvernement du Québec de la Zone d'Innovation de la Vallée de la Transition Énergétique. Ils pourront désormais accélérer leurs projets en tablant sur une crédibilité supplémentaire offerte par la portée de la VTE dans la province et à l'international et profiter d'un effet de levier dans leurs efforts de développement d'une nouvelle économie verte et durable.

La VTE est fière de pouvoir prendre aujourd'hui encore plus d'impulsion en devenant Zone d'Innovation et tient à remercier tous ses partenaires pour leur soutien, leur volonté de le "faire ensemble" et la grande cohésion qui émerge de nos collaborations.

## Citations :

Alain Lemieux, directeur général : « La VTE va être un catalyseur de calibre mondial qui va nous permettre de consolider la place de chef de file du Québec pour la filière batterie, l'électrification des transports, l'hydrogène et la décarbonation industrialo-portuaire. Nous mettrons à la disposition des acteurs du savoir, de l'entrepreneuriat et des industriels un milieu de vie attractif aux talents et aux investissements, éléments essentiels pour soutenir nos élans et ambitions. Ainsi outillés, nous allons propulser la recherche et l'innovation afin d'atteindre les plus hauts standards en matière de durabilité et circularité et nos innovations seront davantage valorisées pour propulser nos entreprises du Québec et ainsi créer de la richesse dans notre économie par une impulsion forte et soutenue sur les marchés. »

Pierre Ducharme, président du conseil d'administration : « La reconnaissance de la Vallée de la Transition énergétique comme zone d'innovation vient confirmer la justesse d'une réflexion amorcée, il y a déjà quelques années, par un grand-père qui se questionnait sur ce qu'il pouvait offrir à ses petits-enfants et à la communauté qui l'avait toujours soutenu tout au long d'une longue carrière au sein de l'industrie lourde. À la fin de la soirée, il avait rédigé un premier texte qui soulevait l'idée d'une vision d'un monde décarboné. Plusieurs itérations plus tard, nous voilà forts d'une équipe élargie et motivée à soutenir la mise en place de milieux de vie inclusifs et attractifs, accompagnée d'un savoir technique de haut niveau et soutenue par des entrepreneurs disposés à revoir la pratique de leur métier. Tous les éléments requis nous sont dorénavant disponibles pour renverser une trajectoire environnementale inquiétante. Ensemble nous pouvons, avec assurance, amorcer la mise en place d'une société durable dans ses façons de faire. L'avenir s'annonce prometteur. »

- 30 -

- En savoir plus sur la [Vallée de la Transition Énergétique](#)
- Voir le communiqué du gouvernement du Québec, « [Lancement d'une nouvelle zone d'innovation - Vallée de la transition énergétique : une troisième zone d'innovation prend forme.](#) »

## Source :

Alain Lemieux  
Directeur général  
Vallée de la transition énergétique  
Courriel : [alemieux@zivte.com](mailto:alemieux@zivte.com)  
Téléphone : 819 244 6929  
Cellulaires : 819 377 6325 (perso) ou 819 269-0194 (VTE)